

L. BELLIER, P.J.H. van BREE et J. VISSAULT

Department of Mammals,
Institute of Taxonomic Zoology
(Zoological Museum),
University of Amsterdam,
36 Plantage Kerklaan,
Amsterdam 1004
Hollande

QUELQUES DONNEES NOUVELLES CONCERNANT
LE CHAT DORE D'AFRIQUE, *PROFELIS AURATA*
(TEMMINCK, 1827) EN COTE D'IVOIRE

RESUME

Misé à jour des données concernant le Chat doré d'Afrique en Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

Some new data concerning the African Golden Cat in the Ivory Coast.

Dans leur étude sur le Chat doré d'Afrique, VAN MENSCH et VAN BREE (1969) ne citent qu'une publication (DEKEYSER, 1945) mentionnant l'espèce de Côte d'Ivoire. Ils n'ont pas tenu compte de la revue de DENNLER DE LA TOUR (1957) qui fait état de la présence de cette espèce en Côte d'Ivoire. Il en est de même de la note de BLONK (1965) où l'auteur décrit et figure un Chat doré capturé près du Guiglo (Guenté). Dans la mesure où on peut se fier à une reproduction photographique, l'animal représenté possède des taches distinctes sur les flancs ; il appartiendrait de ce fait à la sous-espèce occidentale, *Profelis aurata celidogaster* (Temminck, 1827).

Au cours des dernières années, les auteurs de cette note ont pu rassembler des données plus nombreuses concernant la présence de l'espèce en Côte d'Ivoire. Ils se sont rendu compte que des peaux sont régulièrement offertes à la vente sur le marché d'Abidjan. D'après les vendeurs, celles-ci proviennent d'individus capturés ou tués dans le pays même mais les localités exactes sont rarement connues. Il convient d'être prudent au sujet de ces informations car ces peaux sont très recherchées et sont transportées sur de longues distances. Néanmoins, il a été possible d'obtenir confirmation des captures de Chats dorés à Guiglo (6°40' N, 7°28' O) et à Taï (5°52' N, 7°28' O).

- 5 DEC. 1972
O. R. S. T. O. M.

Collection de Références

n°

5793₂ et 1

Le 21-VII-1970, le *Laboratoire d'Ecologie des Mammifères et des Oiseaux* de l'ORSTOM d'Adiopodoumé a reçu de Monsieur Yves BOUQUENTIN le crâne et la peau d'un *Profelis aurata* (sans doute un mâle), capturé dans un piège de fabrication locale à Koadégouzon (6°34' N, 8°10' O) à environ 24 km au sud-est de Toulépleu. Il figure maintenant sous le numéro A2980 dans la collection de ce laboratoire.

Le lieu de capture est situé au bord de la rivière « Doui » dans une région de plateaux où la végétation, intacte, est prospectée pour l'exploitation forestière. Cette zone fait partie du domaine guinéen, secteur ombrophile sempervirente à *Eremospatha macrocarpa* et *Diospyros manii*. La pluviosité moyenne est 1800 mm par an et il y a 3 mois de saison sèche.

Les mesures suivantes ont été prises sur l'animal de Koadégouzon : Longueur condylobasale 115,6 mm, longueur maximale 126,7 mm, largeur bizygomatique 83,5 mm, longueur basale 107,2 mm, rétrécissement interorbitaire 23,2 mm, rétrécissement postorbitaire 31,6 mm, largeur mastoïdienne 51,5 mm, largeur du rostre au niveau des canines 29,2 mm, longueur du palais 50,5 mm, longueur C — Pm⁴ 38,0 mm, longueur de Pin¹ 15,8 mm, largeur entre Pm⁴ — Pm⁴ 49,1 mm, longueur de la mandibule 82,0 mm, longueur C — M₁ 41,4 mm et longueur de M₁ 10,3 mm.

On peut décrire la peau comme suit : teinte de fond brun-rouge. tachetée sur toute sa surface de larges macules de couleur plus foncée, celles du milieu du dos et du cou formant des sortes de bandes longitudinales. Sur les épaules, les taches sont plus petites ; sur les flancs et le ventre, elles sont grandes. Sur le ventre ces taches qui sont de couleur presque noire, tendent à former des rayures transversales. La couleur de fond devient plus claire vers le ventre qui peut être décrit comme blanc sale. Sur la peau préparée, la longueur tête et corps atteint environ 78 cm et la queue environ 33 cm.

Pour résumer les données sur l'individu de Koadégouzon, on peut dire qu'il est un représentant typique de la sous-espèce *Profelis aurata celidogaster* (groupe A d'après VAN MENSCH et VAN BREE, 1969). Les localités mentionnées de Côte d'Ivoire s'intègrent parfaitement dans le schéma de la distribution générale de l'espèce, à savoir : les forêts denses humides de basse et moyenne altitude et les forêts de montagnes humides. On ne sait si le Chat doré existe également dans la région sud-est du pays mais il est probable qu'on l'y trouve.

BIBLIOGRAPHIE

- BLONK (H.L.), 1965. — Einiges über die afrikanische Gold-Katze, *Profelis aurata aurata* (Temminck, 1827). *Säugetierk. Mitt.* 18, 132-133.
- DEKEYSER (P.), 1945. — A propos des chats de l'Afrique noire française. *Mammalia*, Paris, 9, 51-60.
- DENNLER DE LA TOUR (G.), 1957. — *Wild und Wildschutzgebiete westafrikas*, 1-230 (Buenos-Aires).
- MENSCH (P.J.A. VAN) et BREE (P.J.H. VAN), 1969. — On the African Golden Cat, *Profelis aurata* (Temminck, 1827). *Biol. Gabonica*, 5, 235-269.